

Q&A's CIC-155953– Round 1
(la version française suit)

Question 1:

The RFP does not specify the location of work. Is this a remote position, or do you require the resource to be present in a specific office building every day?

Answer 1:

Remote work is accepted.

Question 2:

As currently phrased, the Crown will only accept Federal Government projects for R2. Alternatively, will you accept provincial government or municipal government experience?

Answer 2:

We will accept provincial government or municipal government experience. An amendment to the request for proposal will follow.

CIC-156753 – Tour 1 questions et réponses

Question 1:

L'endroit où le travail doit être complété, n'est pas inclus dans la demande de proposition. Est-ce que ce que le travail peut être fait à distance ou la ressource doit être présente physiquement dans un édifice spécifique sur une base quotidienne.

Réponse 1:

Le travail à distance est accepté.

Question 2:

Tel que stipulé dans la demande de proposition, la couronne acceptera seulement le gouvernement fédérale comme expérience pour le CTC 2. Est-ce que l'expérience d'un gouvernement provincial ou municipale serait accepté ?

Réponse 2:

Nous acceptons l'expérience d'un gouvernement provincial ou municipale. Une modification au à la demande de soumission sera soumise sous-peu.